

La chiropraxie a été fondée en 1895 par Daniel David Palmer aux États-Unis.

Médecine manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations, celle-ci est définie selon l'Association Française de Chiropraxie (AFC) comme étant " une pratique manuelle qui vise à la prévention, au diagnostic, au traitement des troubles de l'appareil locomoteur, de la colonne vertébrale, des membres inférieurs et supérieurs, et de leurs effets néfastes sur la santé humaine."

Ces différents dysfonctionnements se traduisent notamment par des douleurs et/ou une limitation du mouvement.

La Chiropraxie se fonde sur une conception globale du fonctionnement de l'organisme et des relations existant entre la colonne vertébrale, le système nerveux et certains troubles de la santé.

Elle considère donc l'être humain dans sa globalité et prend ainsi en compte les facultés naturelles de récupération du corps humain.

Elle repose principalement sur les actes de manipulation vertébrale, de manœuvre d'ajustement vertébral et de mobilisation des articulations.

La chiropraxie est donc une réponse naturelle, non-médicamenteuse, préventive autant que curative.

La Chiropraxie est reconnue par le code de la santé publique qui réserve le titre de chiropracteur aux professionnels justifiant d'un diplôme agréé par le ministère de la santé.

Reconnue en France grâce aux décrets parus le 7 janvier 2011, la Chiropraxie est la **1^{ère} profession de santé manuelle dans le monde** et elle est partenaire officielle de l'OMS.

La Chiropraxie est une profession de première intention ce qui signifie que la consultation d'un chiropracteur ne nécessite pas d'avis médical ni de passer par votre médecin traitant.

Thomas Corfmat Chiropracteur Sport & Douleur

Membre de :

L'Association Française de Chiropraxie

**Consultation uniquement
sur rendez-vous**

Pour tout contact :

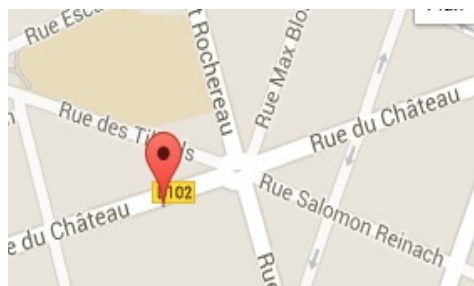
+33 6 79 50 93 91

corfmatchiro@gmail.com

www.corfmatchiro.com

Adresse du cabinet

65 Rue du Château
92100 Boulogne Billancourt



La chiropraxie est remboursée par de nombreuses mutuelles. Renseignez-vous donc auprès de la vôtre.

Cabinet Chiropratique Thomas Corfmat

Votre Chiropracteur

Spécialisé en :

*Prise en charge préventive du sportif
amateur & de haut niveau*

*Prévention des douleurs de l'appareil
musculo-squelettique*



POUR QUI ? Tous

La Chiropraxie s'adresse à tous, et de tout âge :

- Les **personnes actives** : on retrouve fréquemment des douleurs liées à des postures prolongées au travail (position face à un ordinateur, position debout...) ou à des gestes répétés.
- Les **personnes sédentaires** : le manque de sport et le fait d'être dans des positions statiques prolongées sont à l'origine de tensions.
- Les **sportifs** : elle peut permettre de contribuer à augmenter les performances et permettre une meilleure récupération. Elle permet au corps de s'adapter en toute sécurité aux efforts.
- Les **seniors** : il est important de redonner du mouvement aux articulations, notamment dans les processus arthrosiques.
- Les **femmes enceintes** : la femme subit de nombreuses contraintes (prise de poids, changement de posture...) à l'origine de douleurs articulaires ou de sciatiques. Par sa prise en charge non médicamenteuse, votre chiropraticien est à même de vous permettre d'avoir une grossesse sereine.
- Les **enfants** : dès l'accouchement, l'enfant subit des contraintes importantes, il est donc important de le suivre régulièrement tout au long de sa croissance.

NOTA : N'hésitez pas à me consulter pour toute question ou demande

QUAND consulter ?

Voici une liste non exhaustive, des raisons pour venir consulter:

- Maux de dos : sciatique, lombalgie, hernie discale, lumbago, douleur entre les omoplates, torticolis, névralgie cervicale, Névralgie intercostale, ...
- Scoliose,
- Maux de têtes, migraines, vertiges ...
- Douleur du membre supérieur et du membre inférieur,
- Tendinites, entorses, arthrose,...
- Syndrome du canal carpien,
- Pour le nourrisson : asymétrie du crâne ou du visage, régurgitations...
- Otites,
- Stress, insomnies...
- Etc.

Et très IMPORTANT ... la PREVENTION

NOTA : L'anticipation et la prévention sont les meilleures conseillères pour éviter toute détérioration... Il est important de voir votre chiropracteur régulièrement, dont le rythme personnalisé est à définir.

COMMENT ?

Le traitement chiropratique

Il permet **une alternative à la chirurgie et aux médicaments** et appréhende le corps humain dans sa globalité.

Le traitement chiropratique porte **sur la douleur et la cause du dérangement**.

En fonction de votre état de santé observé, le traitement s'articulera autour de 3 grandes phases :

Une **phase de déblocage**: elle va permettre le soulagement des symptômes et des douleurs. Elle est très souvent constituée de plusieurs visites rapprochées. C'est une phase de correction active.

Une **phase stabilisatrice** : c'est une phase de rééducation et de réhabilitation. Elle va permettre le traitement en profondeur afin d'éviter les récives.

Une **phase préventive** : cette phase permet de conserver le bien être atteint lors des visites chiropratiques précédentes. Elle consiste en une visite une à deux fois par an, en l'absence de douleur afin de la prévenir.

Le programme de traitement est mis en place et adapté en fonction de vos objectifs de santé et votre mode de vie.

NOTA : Tout au long de ce traitement de nombreux conseils posturologiques, nutritionnels, ... vous seront prodigués, avec le cas échéant, des exercices à faire chez vous pour compléter le traitement.